

Cote du document:	EB 2008/94/R.22/Rev.1
Point de l'ordre du jour:	11 e) iii)
Date:	11 septembre 2008
Distribution:	Publique
Original:	Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport du Président**

### **Proposition de prêt et de don à la République de Moldova pour le**

### **Programme relatif aux services financiers ruraux et à la commercialisation**

Conseil d'administration — Quatre-vingt-quatorzième session  
Rome, 10-11 septembre 2008

---

Pour: **Approbation**

## **Note aux Administrateurs**

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour approbation.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec le responsable du FIDA ci-après.

### **Pietro Turilli**

Chargé de programme de pays  
téléphone: +39 06 5459 2303  
courriel: [p.turilli@ifad.org](mailto:p.turilli@ifad.org)

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

### **Deirdre McGrenra**

Fonctionnaire responsable des organes directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2374  
courriel: [d.mcgrenra@ifad.org](mailto:d.mcgrenra@ifad.org)

## Table des matières

<b>Recommandation pour approbation</b>	<b>ii</b>
<b>Carte de la zone du programme</b>	<b>iii</b>
<b>Résumé du financement</b>	<b>iv</b>
<b>I. Le programme</b>	<b>1</b>
A. Principal créneau de développement visé par le programme	1
B. Financement proposé	1
C. Groupe cible et participation	2
D. Objectifs de développement	2
E. Harmonisation et alignement	3
F. Composantes et catégories de dépenses	3
G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats	4
H. Avantages et justification économique et financière	4
I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement	5
J. Principaux risques	5
K. Durabilité	5
<b>II. Instruments juridiques et autorité</b>	<b>6</b>
<b>III. Recommandation</b>	<b>6</b>
<b>Annexe</b>	
Garanties importantes incluses dans l'accord de financement négocié	7
<b>Appendices</b>	
I. Key reference documents (Principaux documents de référence)	
II. Logical framework (Cadre logique)	

## **Recommandation pour approbation**

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt et de don à la République de Moldova pour le programme relatif aux services financiers ruraux et à la commercialisation, telle qu'elle figure au paragraphe 36.

## Carte de la zone du programme

### Moldova

IFAD Operations in the country



**Source:** FIDA

*Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.*

## République de Moldova

### Programme relatif aux services financiers ruraux et à la commercialisation

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	République de Moldova
<b>Organisme d'exécution:</b>	Unité renforcée d'exécution du programme – FIDA
<b>Coût total du programme:</b>	18,95 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	8,10 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,70 millions d'USD)
<b>Montant du don du FIDA:</b>	0,34 million de DTS (équivalant approximativement à 0,53 million d'USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	40 ans, y compris un différé d'amortissement de dix ans, assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	1,43 million d'USD
<b>Institutions financières participantes:</b>	1,54 million d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	2,74 millions d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

# **Proposition de prêt et de don à la République de Moldova pour le programme relatif aux services financiers ruraux et à la commercialisation**

## **I. Le programme**

### **A. Principal créneau de développement visé par le programme**

1. Le programme améliorera l'emploi des pauvres et leur participation aux activités génératrices de revenus directement ou indirectement liées au développement de la filière horticole moldave. Pour y parvenir, il faudra combler les lacunes et s'attaquer aux points faibles tout au long de la filière – approvisionnement en intrants, production, transformation, commercialisation, réglementation et législation – moyennant la fourniture de services financiers ruraux ciblés, le développement de l'infrastructure commerciale rurale et le renforcement des capacités des bénéficiaires afin qu'ils acquièrent les connaissances et les compétences techniques requises pour tirer un meilleur profit de leur participation aux marchés nationaux et internationaux.

### **B. Financement proposé**

#### **Modalités et conditions**

2. Il est proposé que le FIDA accorde à la République de Moldova un prêt d'un montant de 8,10 millions de DTS (équivalant approximativement à 12,70 millions d'USD) à des conditions particulièrement favorables, et un don d'un montant de 0,34 million de DTS (équivalant approximativement à 0,53 million d'USD), pour contribuer au financement du programme relatif aux services financiers ruraux et à la commercialisation. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) par an. Le don financera principalement l'assistance technique et les activités de démarrage du programme.

#### **Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP) du FIDA**

3. L'allocation fixée pour Moldova au titre du SAFP est d'environ 13,51 millions d'USD sur les trois ans du cycle SAFP (2007-2009).

#### **Corrélation avec les approches sectorielles nationales ou d'autres instruments de financement conjoint**

4. Le programme est conforme au cadre actuel des dépenses à moyen terme. Il n'existe pas actuellement à Moldova d'instrument de financement conjoint.

#### **Endettement du pays et capacité d'absorption de l'État**

5. Le risque de surendettement est faible à Moldova, tous les indicateurs se situant en deçà du seuil d'endettement correspondant pour le pays. La dette extérieure représente 56% du PIB (2005), contre 124% en 2000. La gestion macroéconomique est saine et la croissance annuelle du PIB réel est de 5%. S'agissant de l'exécution des opérations financées par le FIDA, les antécédents du pays sont excellents.

#### **Flux de fonds**

6. Le versement des fonds du prêt et du don du FIDA se fera aux termes d'un accord de financement normalisé conclu entre le FIDA et le gouvernement. Le Ministère des finances ouvrira un compte spécial pour le prêt et un compte bancaire pour le don pour financer la part des dépenses du programme incombant au FIDA.

#### **Modalités de supervision**

7. Le FIDA supervisera directement ce programme.

## **Dérogations aux conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux politiques opérationnelles du FIDA**

8. Aucune dérogation n'est prévue.

### **Gouvernance**

9. Les mesures suivantes sont prévues pour renforcer les aspects du financement du FIDA qui ont trait à la gouvernance: i) vérification annuelle des comptes et des états financiers du programme; ii) supervision et appui à l'exécution; iii) accent mis sur des systèmes de gestion informatisée de grande qualité; et iv) assistance technique pointue pour le développement et l'appui institutionnels.

## **C. Groupe cible et participation**

### **Groupe cible**

10. Les ruraux qui exercent ou pourraient éventuellement exercer une activité économique bénéficieront du programme. Trois sous-groupes principaux de bénéficiaires possibles ont été identifiés: i) les pauvres pratiquant le commerce, qui se tournent vers l'agriculture commerciale; ii) les pauvres exerçant une activité économique, qui vendent un excédent de production sur les marchés locaux; et iii) les très pauvres, qui sont souvent sans terre et dont les principales sources de revenu sont le travail non qualifié et l'assurance sociale.

### **Méthode de ciblage**

11. Conformément à la politique du FIDA en matière de ciblage, le programme recourra au ciblage direct, indirect, géographique et par filière. Le ciblage direct concernera une proportion importante de l'appui fourni pour améliorer les services financiers ruraux et l'accès aux infrastructures, l'analyse des filières servant au ciblage indirect en appuyant des biens et des services ruraux considérés comme ayant ou pouvant avoir une importance significative pour le groupe cible. Le programme sera d'envergure nationale mais ses investissements seront classés par ordre de priorité en fonction de la répartition des zones où les ruraux pauvres sont les plus nombreux, sur la base des données nationales relatives à la pauvreté. On veillera à ce que les femmes et les jeunes bénéficient équitablement des avantages du programme.

### **Participation**

12. La conception du programme privilégie systématiquement les processus participatifs tout au long de l'exécution, du début à la fin de l'intervention. Elle encourage les bénéficiaires potentiels à tenter d'accéder aux services financiers ruraux, à l'assistance technique et aux emplois créés dans le cadre du programme. Une part importante du programme ouvre également des perspectives à caractère plus social, à savoir un accès amélioré aux routes, aux petits systèmes d'irrigation et d'adduction d'eau potable ainsi qu'un approvisionnement des villages en gaz naturel. Les bénéficiaires contribueront à hauteur de 15% au minimum, en espèces ou en nature, au financement du coût total des infrastructures et participeront à leur conception, à leur supervision, à leur exploitation et à leur entretien.

## **D. Objectifs de développement**

### **Objectifs clés du programme**

13. Le programme a pour but de réduire la pauvreté rurale à Moldova en créant des conditions qui permettent aux pauvres et aux plus démunis de la société rurale d'accroître leurs revenus en bénéficiant d'un meilleur accès aux marchés et à l'emploi. Son objectif spécifique est d'élargir les possibilités d'emploi des ruraux pauvres et leur participation à des activités génératrices de revenus en rapport avec la création d'une filière horticole moldave.

### **Objectifs relatifs aux politiques et aux institutions**

14. Les principaux aspects de la concertation sur les grandes orientations mise en œuvre dans le cadre du programme sont notamment: i) le recours à un système bien ciblé

et correctement dosé d'appui technique, organisationnel et financier axé sur les marchés pour parvenir à réduire la pauvreté par le biais d'une croissance économique durable; ii) la définition précise des responsabilités respectives des banques commerciales et des institutions de microfinancement; et iii) l'instauration d'un environnement favorable à la croissance économique.

### **Cohérence avec les politiques et stratégies du FIDA**

15. Cette intervention est conforme aux grands axes du programme d'options stratégiques pour le pays élaboré par le FIDA en 2007: i) créer des liaisons commerciales utiles aux pauvres en appuyant des filières-produit compétitives; et ii) promouvoir l'accès à une large gamme de services financiers. Il correspond en outre à divers objectifs du Cadre stratégique du FIDA 2007-2010, à savoir l'amélioration de l'accès des populations rurales pauvres aux ressources naturelles, aux technologies agricoles améliorées et à tout un éventail de services financiers, et leur offrir plus de possibilités d'emploi extra-agricole et de création d'entreprise en milieu rural.

## **E. Harmonisation et alignement**

### **Alignement sur les priorités nationales**

16. Le programme contribuera à la mise en œuvre d'aspects importants du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance économique de Moldova de 2004 dans lequel la croissance économique, le développement du secteur privé et la création d'emplois en découlant sont les moyens les plus importants pour faire reculer la pauvreté. Il sera également conforme à la stratégie adoptée par le gouvernement en 2006 pour le secteur agricole dans le sens où il entend: i) stimuler la production à valeur ajoutée; ii) développer la fabrication de produits agricoles transformés; iii) améliorer la qualité et la compétitivité de la production agricole; iv) permettre aux produits agricoles moldaves de pénétrer les marchés internationaux; et v) chercher à maintenir les revenus agricoles au niveau de 85%, voire plus, du revenu national moyen.

### **Harmonisation avec les partenaires du développement**

17. Le programme s'inscrit pleinement dans le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et a été examiné avec soin par le Bureau du Vice-Premier Ministre principal. Il a en outre bénéficié des partenariats opérationnels étroits noués avec l'Agence des États-Unis pour le développement international, la Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Pour ce qui est de l'organisation et de la gestion du programme, l'harmonisation a été assurée avec les systèmes gouvernementaux et avec les procédures utilisées par les autres initiatives de développement pertinentes bénéficiant de l'appui de donateurs.

## **F. Composantes et catégories de dépenses**

### **Principales composantes**

18. Le programme comprend quatre composantes: i) développement des chaînes de valeur au service de la réduction de la pauvreté rurale; ii) services financiers ruraux; iii) infrastructures commerciales utiles aux pauvres; et iv) gestion du programme.

### **Catégories de dépenses**

19. Trois catégories principales de dépenses représentent au total 93% des coûts de base: i) capitaux de refinancement/d'investissement; ii) travaux de génie civil; et iii) charges récurrentes, y compris salaires, exploitation et entretien et autres frais de fonctionnement. Les 7% restants des coûts de base se répartissent entre cinq autres catégories de dépenses: i) équipement et fournitures; ii) véhicules; iii) assistance technique (nationale et internationale); iv) formation et études; et v) contrats et montants non affectés.

## **G. Gestion et exécution: responsabilités et partenariats**

### **Principaux partenaires d'exécution**

20. Le Ministère de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire sera l'institution chef de file du programme dans son ensemble. Un comité de coordination du programme relevant de ce Ministère veillera au respect des grandes orientations et des critères négociés pour le programme et convenus avec le FIDA.

### **Responsabilités en matière d'exécution**

21. L'unité renforcée d'exécution du programme déjà mise en place par le FIDA aura la responsabilité globale des opérations courantes de planification, de gestion, de coordination, de suivi et d'évaluation des résultats et de l'efficacité du programme ainsi que d'élaboration des rapports administratifs et financiers. Jouissant également d'une autonomie administrative et financière, elle conclura les contrats avec les tierces parties en fonction des besoins de l'exécution du programme. Les activités se rapportant aux services financiers ruraux seront mises en œuvre par les institutions financières participantes et les travaux d'infrastructure seront confiés à des bureaux d'étude et à des cabinets d'ingénieurs-conseil, si besoin est.

### **Rôle de l'assistance technique**

22. Le financement du FIDA comprend environ 0,97 million d'USD pour l'assistance technique nationale et internationale, la formation et la réalisation d'études (financées au titre tant du prêt que du don du FIDA). Étant donné le caractère novateur de l'approche du développement des chaînes de valeur, l'assistance technique internationale sera au départ financée par un don du FIDA. Des experts locaux et internationaux appuieront également d'autres aspects du programme, notamment le suivi et l'évaluation, le renforcement des liens avec les institutions financières participantes, le développement des services d'expansion des entreprises et l'assistance technique pour l'introduction de technologies agricoles modernes et l'adoption de normes nationales.

### **Situation des principaux accords d'exécution**

23. Comme il en va pour les autres programmes en cours, les dispositions prises si nécessaire par le Ministère des finances et/ou l'unité renforcée d'exécution du programme avec des organismes d'exécution agréés par le FIDA feront l'objet d'accords spécifiques.

### **Principaux partenaires financiers et montants engagés**

24. Le coût total du programme est de 18,95 millions d'USD sur cinq ans. Le FIDA en financera environ 13,24 millions d'USD, dont 0,53 million sous forme de don (70% du coût total). La contribution des institutions financières participantes s'élèvera à 1,54 million d'USD (8%), celle du gouvernement à environ 1,43 million d'USD (8%) et celle des bénéficiaires à 2,74 millions d'USD (14%).

## **H. Avantages et justification économique et financière**

### **Principales catégories d'avantages découlant du programme**

25. Les avantages seront notamment les suivants: i) un accroissement des recettes et revenus tirés de la production agricole; ii) un nombre accru de producteurs se tournant vers l'agriculture commerciale; iii) une amélioration de l'accès du groupe cible à l'emploi grâce au développement des chaînes de valeur et des infrastructures; iv) une augmentation des investissements et des revenus dans l'économie rurale non agricole; et v) une capacité accrue des institutions financières participantes à fournir des services financiers pérennes; et vi) un renforcement des capacités des prestataires de services de développement des entreprises pour qu'ils fournissent des services durables au groupe cible.

### **Viabilité économique et financière**

26. Dans la mesure où les activités du programme seront principalement déterminées par la demande, une analyse économique et financière globale n'est pas possible.

Les modèles d'entreprises et d'exploitations agricoles préparés lors de la conception du programme semblent toutefois aboutir à des taux de rendement satisfaisants.

## **I. Gestion des savoirs, innovation et élargissement**

### **Modalités de gestion des savoirs**

27. L'approche du développement des chaînes de valeurs est tout entière fondée sur la capitalisation et le partage des connaissances. Cette expérience fera par conséquent l'objet d'un suivi très étroit et les résultats en seront diffusés. Le FIDA financera, outre le système de gestion informatisée, des missions régulières d'appui technique et des ateliers permettant de suivre les progrès et de guider le travail. L'unité renforcée d'exécution du programme créera également un site web lié à la base de données Hortivar<sup>1</sup> de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi qu'au marché MIX<sup>2</sup>.

### **Innovations en matière de développement**

28. Les deux principales innovations du programme seront la création d'une plateforme pour le développement des chaînes de valeur, un groupe de travail qui réunit toutes les parties prenantes de la filière horticole, et l'obligation pour les institutions financières participantes de financer une partie du portefeuille de prêts du programme sur leurs propres ressources, se préparant ainsi à s'investir durablement dans les services financiers contribuant au recul de la pauvreté rurale.

### **Approche d'élargissement**

29. La validation et l'application à plus grande échelle des innovations technologiques et institutionnelles est un aspect particulier des attributions de la plateforme pour le développement des chaînes de valeur. Si cette expérience d'application de l'approche du développement des chaînes de valeur s'avérait positive, elle pourrait être étendue à d'autres pays de la région.

## **J. Principaux risques**

### **Principaux risques et mesures d'atténuation**

30. Le programme est confronté à trois risques principaux: i) les difficultés que posent la création et le fonctionnement de la plateforme pour le développement des chaînes de valeur; ii) le caractère conservateur du secteur financier et sa réticence à investir dans le secteur agricole; et iii) la vulnérabilité de l'économie moldave en cas de choc exogène. Le programme veillera à atténuer ces trois risques moyennant, respectivement: i) un solide appui à l'exécution pour aider le gouvernement à adhérer à l'idée d'une plateforme pour le développement des chaînes de valeur; ii) un appui à la formation des institutions financières participantes et la prise en compte des associations d'épargne et de crédit dans la composante concernant la finance rurale de façon à rendre le financement accessible aux populations rurales pauvres; et iii) la mise en place de filières-produit et service verticalement intégrées et plus efficaces pour remplacer les importations et accroître l'accès aux marchés d'exportation.

### **Classification environnementale**

31. À l'issue des procédures d'évaluation environnementale du FIDA, le programme a été classé dans la catégorie B dans la mesure où il ne devrait pas avoir d'incidence négative notable sur l'environnement.

## **K. Durabilité**

32. La pérennité des investissements du programme sera assurée: i) en exigeant que les investissements soient axés sur les marchés et reposent sur des évaluations des chaînes de valeur; ii) en exigeant que les investissements dans l'infrastructure soient subordonnés à des accords relatifs à l'exploitation et à l'entretien; iii) en organisant

<sup>1</sup> Hortivar: base de données sur le comportement de cultivars horticoles. Voir [www.fao.org/hortivar](http://www.fao.org/hortivar).

<sup>2</sup> Marché MIX: une plateforme mondiale d'information sur la microfinance établie par la Bourse électronique d'information sur la microfinance (MIX), une organisation privée à but non lucratif. Voir <http://www.mixmarket.org>.

des ateliers réguliers des parties prenantes pour recenser les facteurs de succès et les problèmes rencontrés en cours d'exécution.

## **II. Instruments juridiques et autorité**

33. Un accord de financement entre la République de Moldova et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Les garanties importantes incluses dans l'accord négocié sont jointes en annexe.
34. La République de Moldova est habilitée en vertu de ses lois à contracter un emprunt auprès du FIDA.
35. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

## **III. Recommandation**

36. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds fera à la République de Moldova un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à huit millions cent mille droits de tirage spéciaux (8 100 000 DTS) venant à échéance le 1<sup>er</sup> juin 2048 ou avant cette date, avec une commission de service de trois quarts de point (75%) par an, et qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République de Moldova un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois cent quarante mille droits de tirage spéciaux (340 000 DTS) qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Lennart Båge

## **Garanties importantes incluses dans l'accord de financement négocié**

(Négociations conclues le 3 septembre 2008)

### **Parité hommes-femmes**

1. Pendant l'exécution du programme, le Gouvernement s'assure à tout moment que l'unité renforcée d'exécution du programme mise en place par le FIDA et les autres parties au programme s'efforcent de promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les activités du programme, fixent des objectifs et établissent les processus nécessaires pour les atteindre dans le cadre de la stratégie pour la parité entre les sexes, et présentent, à la fin de chaque année, des rapports sur les résultats obtenus en ce sens.

### **Mesures de lutte phytosanitaire**

2. Le Gouvernement se conforme au Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides et s'assure qu'aucun des pesticides fournis dans le cadre du programme ne figure parmi ceux classés comme "extrêmement dangereux" ou "très dangereux" par l'Organisation mondiale de la santé.

### **Fraude et corruption**

3. Le Gouvernement et toute autre partie au programme portent dans les plus brefs délais à l'attention du FIDA toute allégation ou suspicion de fraude et/ou de corruption en rapport avec l'exécution du programme, dont ils ont connaissance ou qui leur a été signalée.

### **Suspension**

4. a) Le FIDA peut suspendre, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits des comptes de prêt ou de don, ainsi que le prévoit la section 12.01 (Suspension à l'initiative du Fonds) des Conditions générales, si l'un des faits énoncés dans ces Conditions générales se produit ou si:
  - i) le FIDA, après consultation avec le Gouvernement, considère que les avantages matériels du programme ne bénéficient pas suffisamment au groupe cible défini au paragraphe 1 de l'appendice 1 ou qu'ils échoient à des personnes étrangères à ce groupe, au détriment de ses membres; ou
  - ii) le Gouvernement n'a pas respecté l'une quelconque des clauses énoncées à la section II de l'appendice 3 et n'a pris aucune disposition pour y remédier dans les trente (30) jours, et le FIDA a établi que ladite défaillance a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le programme; ou
  - iii) le manuel de mise en œuvre des composantes, défini au paragraphe B 12 de l'appendice 3, ou l'une quelconque de ses dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA, et ce dernier considère que cette dérogation, suspension, abrogation, cet amendement ou toute autre modification a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le programme; ou
  - iv) l'un quelconque des accords de financement subsidiaires décrits à la section 5 a) ou 5 b) de l'appendice II, ou l'une quelconque de leurs dispositions, a fait l'objet d'une dérogation, d'une suspension, d'une abrogation, d'un amendement ou de toute autre modification sans le consentement préalable du FIDA, et ce dernier considère que cette dérogation, suspension, abrogation, cet amendement ou

toute autre modification a eu, ou risque d'avoir, un effet préjudiciable important sur le programme; ou

- v) le FIDA a notifié au Gouvernement que des allégations crédibles de corruption ou de manœuvres frauduleuses en relation avec le programme ont été portées à son attention, et le Gouvernement n'a pris aucune action appropriée, en temps utile, pour y remédier à la satisfaction du FIDA; ou
  - vi) les marchés n'ont pas été ou ne sont pas passés conformément aux dispositions de l'appendice 4 du présent accord.
- b) Le FIDA suspend, en tout ou en partie, le droit du Gouvernement de solliciter des retraits des comptes de prêt et de don si le rapport d'audit spécifié à la section 5.02 b) n'est pas finalisé de manière satisfaisante dans les douze (12) mois à compter de la date de présentation des rapports financiers.

#### **Conditions préalables aux décaissements**

5. Aucun retrait des comptes de prêt ou de don n'est effectué au titre des catégories ci-après tant que les conditions suivantes n'ont pas été remplies:
- a) pour les retraits au titre de la catégorie I ("capitaux de refinancement et d'investissement") qui sont liés aux sous-composantes II a) ou II c), un accord de financement subsidiaire acceptable pour le FIDA a été signé avec au moins une institution financière participante s'agissant de la sous-composante considérée;
  - b) pour les retraits au titre de la catégorie I ("capitaux de refinancement et d'investissement") qui sont liés à la sous-composante II b), un accord de financement subsidiaire acceptable pour le FIDA a été signé avec la Société de financement rural;
  - c) pour les retraits au titre de la catégorie II ("travaux de génie civil") qui sont liés à la composante III, l'actuel manuel de mise en œuvre des composantes a été révisé et la nouvelle version a été approuvée par le FIDA;
  - d) pour les retraits au titre de la catégorie I de don ("capitaux de refinancement et d'investissement") qui sont liés à la sous-composante II d), les fonds devant permettre de constituer le capital de lancement d'un fonds de garantie de crédit pour des mutuelles d'épargne et de crédit ne peuvent être décaissés que sous réserve de l'acceptation par le FIDA des modalités proposées.

#### **Conditions préalables à l'entrée en vigueur**

6. Conformément aux dispositions de l'article XIII des Conditions générales (Entrée en vigueur et résiliation), l'entrée en vigueur de l'accord est subordonnée à la satisfaction préalable des conditions ci-après:
- a) le Gouvernement a confirmé que le comité de pilotage du programme du FIDA créé au titre du projet de relance agricole financé par le Fonds a été autorisé à superviser le programme, en confirmant par ailleurs que l'unité renforcée d'exécution du programme, d'une composition acceptable pour le FIDA, a reçu, à l'égard du programme, les pouvoirs que prévoit la section A, paragraphes 3 et 4 de l'appendice 3;
  - b) l'accord de financement a été dûment signé, et sa signature et son exécution par le Gouvernement ont été dûment autorisées et ratifiées par toutes les instances administratives et gouvernementales concernées; et
  - c) un avis juridique favorable, émis par le Ministre de la justice ou tout autre conseiller juridique acceptable par le FIDA, concernant les questions indiquées à la section 7.02 de l'accord de financement et acceptable, tant en la forme que sur le fond, par le FIDA, a été remis à ce dernier par le Gouvernement.

## **Key reference documents**

### **Country reference documents**

Economic Growth and Poverty Reduction Strategy Paper (2004)  
MAFI Agricultural Development Strategy (2006)

### **IFAD reference documents**

Project design document (PDD) and Key Files  
COSOP (2007)  
Administrative Procedures on Environmental Assessment  
IFAD Strategic Framework 2007-2010  
Private-Sector Partnerships and Development Strategy

### **Other miscellaneous reference documents**

Gorton, M., and White, J./2004/Vertical Coordination in Transition Countries: A comparative study of agri-food chains in Moldova, Armenia, Georgia, Russia, Ukraine  
International Development Association & International Monetary Fund: Debt Sustainability Analysis, February 2008.

## Logical framework

Narrative Summary	Verifiable Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<b>Goal:</b>			
Reduced rural poverty in Moldova	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Increase in household asset ownership</li> <li>▪ Reduction in prevalence of malnutrition among children below 5 years of age</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ HBS and DSS and national data</li> <li>▪ Project M&amp;E and impact surveys, baselines and completion report</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Absence of external economic shocks</li> </ul>
<b>Purpose/Objectives:</b>			
Participation and employment of the rural poor in income increasing activities arising directly and indirectly from an improved horticulture supply chain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 1175 full time equivalent jobs created (20% for women – 20% for youth); 300 full time equivalent jobs created through B1; 675 full time equivalent jobs created through B2; 200 full time equivalent jobs created through B3; N° of agribusiness enterprises with improved profitability; N° of smallholders reporting improved farm profitability; N° of supply chain contracts/agreements established; N° enterprises/legal entities operating under own brand/label; N° of new technologies adopted by enterprises; N° of beneficiaries reported provided with sustainable access to improved infrastructure; N° of smallholders reported improved market access; Value of marketed rural produce; Horticulture Value Chain Platform functioning</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Export/import statistics</li> <li>▪ Programme M&amp;E database</li> <li>▪ Supervision and MTR reports</li> <li>▪ Technical studies/assessments</li> <li>▪ Annual performance reports</li> <li>▪ PFI client records</li> <li>▪ BDS client records</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Liberal economic policies continue</li> <li>▪ No deterioration in external trade routes</li> </ul>
<b>Outputs:</b>			
<p><b>A:</b> <u>Value Chain Development for Rural Poverty Reduction</u></p> <p><b>B1:</b> <u>Financing of PFIs for small loans to poorer small-scale farmers.</u></p> <p><b>B2:</b> <u>Financing of PFIs for small loans to off-farm rural entrepreneurs.</u></p> <p><b>B3:</b> <u>Financing of PFIs for medium loans to rural processors.</u></p> <p><b>B4:</b> <u>Capacity-building of PFIs and SCAs</u></p> <p><b>C:</b> <u>Pro-poor market derived infrastructure</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>A:</b> Awareness Raising Campaign undertaken; N° of seminars &amp; orientation workshops organised; N° and type of rural product quality standards met; Horticulture Value Chain Platform established</li> <li>▪ <b>B1:</b> N° smallholder loans/legal entities (up to \$50 000); 150 beneficiaries (USD 40 000 average loan size)</li> <li>▪ <b>B2:</b> N° rural enterprises (income generating activities - up to \$7 000); 450 beneficiaries (USD 5 000 average loan size)</li> <li>▪ <b>B3:</b> N° rural processors/wholesalers loans (up to \$150 000); 40 beneficiaries (USD 75 000 average loan size); N° of new rural businesses established/strengthened</li> <li>▪ <b>B1, B2 &amp; B3:</b> % of portfolio at risk; type of loans; N° of repeater loans; 50% of PFIs will have made provisions for start-up loans</li> <li>▪ <b>B4:</b> PFIs and SCAs branches trained, Up to 150 business plans prepared for B1, Established seed Capital Guarantee Fund for SCA; Fee contribution from SVA borrowers to SCA Credit Guarantee Fund</li> <li>▪ <b>C1:</b> N° of infrastructure beneficiaries; N° and type of infrastructure built; N° and amount of awarded competitive grants; Amount of co-financing leveraged for each infrastructure sub-investment; N° of groups managing infrastructure formed and/or strengthened; N° of groups managing infrastructure with women in leadership positions; N° of people in groups managing infrastructure</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Programme M&amp;E database</li> <li>▪ Progress reports</li> <li>▪ PFI client records</li> <li>▪ BDS client records</li> <li>▪ Business plans and subsequent records</li> <li>▪ Public sales records and enterprise records</li> <li>▪ Evaluation report of Awareness Campaign and training programmes conducted by CPIU</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Political situation conducive to private investment</li> <li>▪ Availability of potential investors to take entrepreneurial risks</li> <li>▪ Financial institutions willing and able to address the intended target groups</li> <li>▪ Financial institutions willing and able to develop remittance-based products</li> </ul>

\* All results measured to be disaggregated by gender where possible.

